

Tél : 03 88 66 80 00

police-administrative@illkirch.eu

DEMANDE D'AUTORISATION TEMPORAIRE DE DEBITER DES BOISSONS DES GROUPES

I (=boissons sans alcool) **et III** (=boissons fermentées non distillées et vins doux naturels, tels que vin, bière, cidre)

Organisme / association :

Représenté(e) par

En qualité de

Adresse

Téléphone

E-mail :

NB : toute demande d'autorisation doit être adressée au moins 3 semaines avant la date prévue

NATURE DE LA MANIFESTATION :

DATE :

LIEU :

Sauf dérogation prévue par les textes, ce lieu ne doit pas se trouver dans une zone protégée telle que définit par l'article L3335-1 du code de la santé public, à savoir : les édifices consacrés à un culte ; cimetières ; établissements de santé, maisons de retraite et tous établissements publics ou privés de prévention, de cure et de soins ; établissements d'instruction publique, scolaires privés et de formation ou de loisirs de jeunesse ; stades, piscines, terrains de sport ; établissements pénitentiaires ; casernes, camps, arsenaux et tous bâtiments occupés par le personnel des armées ; bâtiments affectés au fonctionnement des entreprises publiques de transport.

Le lieu se situe-t-il à moins de 125 mètres :

➤ d'un établissement de santé, d'une maison de retraite, d'un établissement public ou privé de prévention, de cure et de soins comportant hospitalisation ou d'un dispensaire départemental : **OUI - NON**

➤ d'un stade, d'une piscine, d'un terrain de sport public ou privé : **OUI - NON**
Dans l'affirmative, et sauf dérogations prévues par les textes, seule la vente de boissons de groupe I sera autorisée (Cf. arrêté préfectoral du 03.01.2012)

HORAIRES :

GROUPE(S) DE BOISSONS DEBITES : Groupe I - Groupe III (entourer le ou les groupes demandés)

Demande présentée le

Signature :

FORMULAIRE A RETOURNER COMPLETE ET SIGNE

à la MAIRIE D'ILLKIRCH GRAFFENSTADEN, 181 route de Lyon 67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
ou e-mail à police-administrative@illkirch.eu